



BLOIS (LOIR-ET-CHER)

LES PRÉS D'AMONT

ESPACE-TEST MARAÎCHAGE BIO





ÉDITO



Avec plus de 262 exploitations agricoles et 11 000 ha cultivés, l'activité agricole représente un secteur économique à part entière de l'agglomération de Blois. Elle est aussi garante de l'identité de notre territoire, avec des paysages façonnés par des

productions diversifiées : viticulture, maraîchage, élevage, céréales...

Trop longtemps considérée comme simple réserve foncière des politiques urbaines, l'agriculture fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière des collectivités et un dialogue nouveau s'est noué entre les élus locaux et les acteurs agricoles.

Si le rapprochement entre mondes agricole et urbain passe d'abord par une meilleure prise en compte des enjeux agricoles dans les politiques d'aménagement, nous souhaitons aussi que l'agriculture réponde davantage aux attentes du territoire. C'est pourquoi, depuis juillet 2010, la communauté d'agglomération de Blois a intégré au sein de sa compétence développement économique le soutien à l'agriculture périurbaine et en particulier le développement des circuits courts et des filières biologiques.

L'espace test des Prés d'Amont a retenu notre intérêt dès son expérimentation. Devenir maraîcher bio ne s'improvise pas, il est essentiel d'éprouver la viabilité mais également la vivabilité du système avant de se lancer. Les maraîchers à l'essai trouvent au sein de l'espace test un accompagnement précieux. Ce dispositif s'appuie de plus sur un partenariat original et une fédération exemplaire des acteurs publics et privés, locaux et régionaux. Professionnalisation et mise en réseau sont deux éléments clés qui permettront de structurer durablement la filière et voir émerger, nous l'espérons, un véritable pôle autour du maraîchage biologique sur le Blaisois.

Christophe DEGRUELLE,
Président de la Communauté d'agglomération
de Blois - Agglopolys



SOMMAIRE

- **LES ESPACES-TEST AGRICOLES EN FRANCE** Page 3
- **REPÈRES : L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET** Page 3
- **« LES PRÉS D'AMONT » : GENÈSE D'UNE RÉUSSITE** Page 4
- **RENCONTRE AVEC JÉRÔME MINEC, MARAÎCHER À L'ESSAI AUX PRÉS D'AMONT** Page 4
- **RENCONTRE AVEC ANNE-SOPHIE CASTETS, MARAÎCHER À L'ESSAI AUX PRÉS D'AMONT** Page 5
- **LES PARTENAIRES DE L'ACTION** Pages 6 et 7
- **LES PRÉS D'AMONT, UN MODÈLE QUI S'EXPORTE** Page 8





LES ESPACES-TEST AGRICOLES

L'espace-test agricole, une réponse à la fois technique, économique et territoriale aux préoccupations des différents acteurs qui l'animent.

Les espaces-test existent depuis plusieurs années dans différents secteurs d'activité (artisanat, commerce, ...) afin de permettre à des porteurs de projet de valider leur capacité à réussir dans un nouveau domaine professionnel. Ces mesures concernent principalement des personnes en reconversion qui, après une formation, désirent valider leur projet avant de se lancer dans la création de leur entreprise. Les espaces-test apportent un soutien technique ainsi qu'un accompagnement commercial, économique juridique et administratif.

Les espaces-test agricoles ont vu le jour plus tard, en raison des spécificités de ce secteur : saisonnalité des activités, cycles de production longs, lourdeur des investissements et donc risques accrus, présence sur site nécessaire, entre autres.

Cependant, ils sont apparus comme d'une évidente nécessité et ce pour plusieurs raisons très différentes. En effet, les personnes non issues du milieu agricole ont, de façon récurrente, soit des difficultés à trouver des terres pour exercer leur métier à l'issue de leur formation, soit des échecs dans leur projet faute d'une maîtrise technique suffisante. En parallèle, la demande des consommateurs pour des produits locaux, et principalement des produits biologiques, n'a cessé de croître ces dernières années et l'offre tarde à satisfaire ces nouveaux besoins. Enfin, certaines collectivités territoriales, soucieuses de favoriser l'émergence de producteurs pour répondre aux attentes de la population, mais aussi dans une réflexion sur l'aménagement de leur territoire, se sont également intéressées à cette mesure d'accompagnement qu'est l'espace-test agricole.

Lorsque les préoccupations des uns rencontrent les intérêts des autres, l'espace-test peut voir le jour, car chacune des parties y trouve une réponse à sa propre problématique.



REPÈRES :

CE QUE PROPOSE L'ESPACE-TEST AGRICOLE DES PRÉS D'AMONT AUX PORTEURS DE PROJET

- **STATUT** : Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) d'une durée de 12 mois renouvelable 2 fois, qui permet au porteur de projet de tester son activité tout en conservant son statut antérieur, ses revenus sociaux, une couverture sociale, une responsabilité civile professionnelle et une protection en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

- **LE LYCÉE HORTICOLE PROPOSE VIA UNE CONVENTION** : 1,3 ha de terres agricoles converties en bio, un tunnel de production de plants, une chambre froide et un bureau. Le matériel agricole est mis à disposition avec facturation au temps passé. L'ensemble s'accompagne d'un soutien technique multiple et de l'accès à un répertoire de fournisseurs potentiels.

- **VAL BIO CENTRE PROPOSE** : l'accompagnement technique; la mise en relation avec un réseau de producteurs ; un engagement de commercialisation sur planification, un réseau de distribution.

- **MATURE ENTREPRISE PROPOSE** : un accompagnement humain, administratif, juridique et comptable sous la forme de rendez-vous individuels en fonction des besoins ; un parcours de formations collectives à hauteur de 200 heures au choix dans le catalogue.

- **UN SYSTÈME D'ENTRAIDE** : la rétrocession d'heures : le porteur de projet peut bénéficier de l'aide des membres du réseau pour des tâches qu'il ne peut accomplir seul. Il rend ensuite le temps en travaillant chez ceux qui l'ont aidé.

Le maraîcher à l'essai est mis en relation avec un ensemble d'acteurs locaux de l'agriculture biologique, de l'installation en agriculture ou encore avec des collectivités locales motivées pour favoriser l'installation de producteurs sur leur territoire, notamment en zone périurbaine.



L'ESPACE-TEST « LES PRÉS D'AMONT » GENÈSE D'UNE RÉUSSITE

L'espace-test « Les Prés d'Amont » est le fruit de la rencontre de partenaires qui ont su faire converger leurs motivations

Le projet de l'espace-test est né de la convergence de la réflexion menée par plusieurs acteurs du terrain préoccupés par la problématique de l'installation de maraîchers bio. Val Bio Centre, le lycée horticole et Bio Centre se sont finalement retrouvés pour envisager ensemble de mettre en place un espace-test. Le lycée disposait de foncier certifié AB et d'équipements. Val Bio Centre pouvait assurer un encadrement technique. Restait à trouver une couveuse pour l'encadrement juridique et des partenaires institutionnels. Des contacts ont donc été pris avec la couveuse Mature Entreprise - association portée par ISMER-, l'Agglo de Blois, la ville de Blois, et la Région au travers du Pays des Châteaux.

Le travail en commun de ces partenaires a permis la mise en place rapide de l'espace-test des Prés d'Amont, qui met à disposition des porteurs de projets un vaste



// Corentin Cosson a été le premier à tester son projet aux Prés d'Amont

// Le marché bio de Blois est l'un des débouchés des maraîchers à l'essai

réseau technique et commercial. Le dynamisme exceptionnel des partenaires a favorisé l'émergence d'une structure innovante par la qualité de l'encadrement proposé aux porteurs de projets.

ENTRETIEN AVEC JÉRÔME MINEC-DUBÉ

Jérôme Minec a intégré l'espace-test des Prés d'Amont en avril 2011. Il témoigne de son parcours et de ses questionnements.



« Après une formation d'ingénieur, j'ai travaillé dans une entreprise d'équipement spatial. Je me suis peu à peu rendu compte que ce travail ne me satisfaisait pas, j'avais besoin d'exercer un métier manuel proche de la nature. Je voulais avoir une activité en cohérence avec mes convictions, ce qui n'était pas le cas alors. Un bilan de compétences m'a permis de confirmer mon idée d'exercer le métier de maraîcher.

La formation au BPREA a été la suite logique de ma démarche. Le stage effectué durant les études ne m'ayant pas permis d'acquérir une expérience suffisante pour m'installer, j'ai tenté de devenir salarié agricole, en vain. Parallèlement à la recherche d'emploi, je me suis penché sur les espaces-tests ... Celui de Blois m'intéressait car il convenait à ma famille, qui me suit dans cette aventure. Lors de ma première visite, j'ai rencontré Brigitte Macrez dont la motivation est contagieuse ! De plus, l'espace-test des Prés d'Amont offre des débouchés et des possibilités d'échanges avec d'autres agriculteurs. C'est très précieux.

Je vais passer 2 ans aux Prés d'Amont, cela va me donner l'expérience dont j'ai besoin. Je pense aussi que ce sera un temps pour lever les doutes inévitables qui m'ont assaillis quand j'ai décidé de changer d'orientation, alors que rien ne me prédestinait à travailler dans le milieu agricole ! »



// Anne-Sophie en pleine récolte de panais et de navets, destinés au réseau de distribution auquel elle participe.

RENCONTRE AVEC ANNE-SOPHIE CASTETS ENTREPRENEUR À L'ESSAI AUX PRÉS D'AMONT

L'espace-test des Prés d'Amont : un terrain de jeu grandeur nature qui permet de se tester, de se rassurer et de s'épanouir.

Anne-Sophie Castets, ingénieur horticole, a travaillé pendant 20 ans dans diverses organisations agricoles, assurant des missions d'expertise technique, de gestion budgétaire et d'encadrement. « *Après 20 ans, j'ai ressenti le besoin de retrouver le concret* » confie Anne-Sophie qui avait depuis longtemps le rêve de créer sa propre entreprise.

À la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher, où elle était chef du pôle production légumière et viticole, Anne-Sophie a entendu parler de l'espace-test des Prés d'Amont. L'idée a cheminé. « *Je n'ai pas de parents agriculteurs, pas de terre. Certes, j'ai exercé une carrière dans le monde agricole, mais je n'avais finalement jamais été confrontée au réel.* » L'espace-test s'est donc imposé comme la solution pour démarrer la nouvelle carrière à laquelle aspirait Anne-Sophie. « *J'ai pensé que c'était une bonne option, car je pourrais me tester physiquement, techniquement et mentalement.* » Car si Anne-Sophie n'a « jamais mis la main à la pâte », elle connaît néanmoins les écueils qui peuvent faire échouer un tel projet.

En parallèle, Anne-Sophie était intéressée par le volet « bio » de l'espace-test. « *Le bio est un vrai défi pour demain, c'est pour moi un challenge intéressant qui nécessite d'être adaptable et d'avoir les nerfs solides.* »

Après les 9 premiers mois d'essai, Anne-Sophie affiche une certaine sérénité. Elle est rassurée sur ses capacités physiques, techniques et mentales ! Elle a pu tester sur la saison maraîchère automne-hiver ses limites et son organisation.

« *Maintenant, je sais quelle quantité de produits je peux proposer à la vente chaque semaine.* » Elle a pu constater qu'il faut « composer avec le climat » et donc être souple dans son organisation. « *Attention, dit-elle, il faut absolument travailler régulièrement, quelles que soient les conditions atmosphériques, c'est la clé de la réussite !* »

Son bilan personnel est positif, le regard qu'elle porte sur la structure des Prés d'Amont l'est tout autant. « *L'espace-test correspond à mes attentes, les résultats sont cohérents avec ce qui est annoncé au porteur de projet en matière de matériel, de terres, d'entourage technique et professionnel. C'est très enrichissant.* » Ces premiers mois lui ont permis de « découvrir le réseau de producteurs bio qui ont une approche intéressante du lien humain. »

Un conseil à un porteur de projet tenté par l'expérience de l'espace-test ? « *Il faut savoir se pousser à travailler, s'organiser, car si l'on est accompagné dans notre projet, on est aussi autonome dans notre travail. Il faut bien avoir conscience que l'on est aidé, pas assisté ! Il ne faut surtout pas hésiter à faire appel au système d'accompagnement qui est mis à notre disposition.* »

Elle sait maintenant qu'elle préfère travailler dans une structure « à taille humaine », et cherche d'ores et déjà une surface de 3 à 5 hectares. Elle a choisi de continuer à travailler avec le groupement de producteurs biologiques, qui propose trois axes de vente : les Paniers du Val de Loire, la plateforme Biocoop et le magasin Biocoop de Blois, l'Épi vert.

// « *Il faut se pousser à travailler seul, à s'organiser.* »
Ce conseil en forme de devise que donne Anne-Sophie aux futurs entrepreneurs à l'essai est justifié : lorsqu'ils arrivent aux Prés d'Amont, les porteurs de projet ont tout à construire.





LES PARTENAIRES DE L'ACTION UN MAILLAGE DYNAMIQUE DE COMPÉTENCES ET DE MOTIVATIONS

L'implication de chacun des partenaires a permis la mise en place de l'espace-test des Prés d'Amont, une structure novatrice pour un accompagnement de qualité des porteurs de projet.



THIERRY HANON ADMINISTRATEUR DE VAL BIO CENTRE

« Depuis sa création Val Bio Centre a aidé à l'installation de plusieurs maraîchers. Et nous savons à quel point cela est difficile, sur le plan technique mais également en terme de temps de travail. D'où l'idée de créer un lieu pour acquérir une expérience de terrain avant de valider son projet. Un réseau de partenaires motivés a permis la création de l'espace-test à Blois. Val Bio Centre apporte un appui technique, des formations pratiques, la mise en relation avec les producteurs de l'association et la garantie de débouchés. Ces éléments permettent à chaque porteur de projet de se consacrer à l'apprentissage, avec les meilleurs conseils et sans se disperser. L'espace-test est un bon outil pour préparer au mieux leur installation car les conditions économiques imposeront d'être rapidement performants. »

BRIGITTE MACREZ ENSEIGNANTE DU LYCÉE HORTICOLE

« Le lycée était historiquement très orienté vers les végétaux d'ornement, même si nous dispensions déjà des cours de maraîchage. Avec l'arrivée de l'espace-test, la qualité des supports de pratiques en maraîchage a pu augmenter significativement ; ce dispositif vient compléter concrètement les cours théoriques sur le bio que nous avons déjà mis en place.

De plus, un établissement scolaire a une carte à jouer dans l'accompagnement des installations. Il nous manquait cette opportunité. Avoir sur un site d'enseignement des personnes qui réfléchissent à la problématique de l'installation est un levier pour les projets personnels des élèves. Enfin, nous voulions également avoir un projet fort avec les partenaires locaux, pour nous inscrire dans notre territoire. Avec l'espace-test, c'est chose faite ! »





// Les consommateurs trouvent sur le marché de Blois les productions des maraîchers à l'essai, productions bio et locales !

ISABELLE GIFFRAIN MATURE ENTREPRISE

« Nous avons tout de suite été séduits par le projet lorsqu'on nous l'a présenté. Mature Entreprise est, à l'origine, une couveuse généraliste et n'avait jamais eu l'occasion de travailler sur des projets spécifiquement agricoles. L'expérimentation était extrêmement tentante, dans la mesure où les freins liés à la problématique du terrain et des investissements étaient possibles à lever du fait du partenariat mis en place. Aujourd'hui, Mature Entreprise est devenue couveuse pilote du réseau de l'Union des Couveuses dans le domaine du maraîchage biologique. »

ANNE-LAURE FESNEAU COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BLOIS – AGGLOPOLYS

« Notre communauté d'agglomération a accueilli un comice agricole, en 2008, qui a été l'occasion d'engager une réflexion entre élus et représentants du monde agricole sur la place de l'agriculture en zone périurbaine.

La préservation des espaces agricoles, fragilisés par l'urbanisation, a été ciblée comme un objectif prioritaire. Un second objectif a été retenu autour du développement des filières biologiques et des circuits courts, avec une attention particulière pour le maraîchage biologique.

À ce titre, l'espace-test nous est apparu comme un outil intéressant pour la re-création d'une ceinture maraîchère sur les terrains du val de Loire désormais inconstructibles. De plus, ce projet localisé à proximité des Jardins de Cocagne s'inscrivait en parfaite cohérence avec ce que nous avons déjà initié sur ce territoire.

Notre travail se poursuit avec la ville de Blois notamment, pour aménager des espaces dédiés à l'agriculture à proximité de l'espace-test. »

JULIEN BEAUDON PAYS DES CHÂTEAUX

Le Contrat Régional de Pays élaboré par le Pays des Châteaux comporte un volet agricole prévoyant notamment le soutien aux diverses filières agricoles locales, le soutien à la vente directe et à toute action valorisant l'accueil à l'exploitation.

Nous avons été dès le départ aux côtés de l'espace-test des Prés d'Amont en accompagnant l'investissement matériel réalisé par le lycée horticole de Blois. Nous faisons en sorte de nous placer aux côtés des collectivités locales dans un rôle prospectif et d'accompagnement des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, du paysage et allant dans le sens du développement du maraîchage biologique. Parmi, nos objectifs, nous avons le souci de pouvoir accompagner les porteurs de projets dans leur démarche d'installation en essayant d'être un relais pour la recherche de terres agricoles.

ÉRIC BÉLIARD DIRECTEUR DE BIO CENTRE

« L'espace-test répond à une attente des collectivités territoriales souhaitant garder une activité agricole ou aménager une ceinture verte. Elles s'intéressent au maraîchage bio pour approvisionner la restauration collective et les distributeurs locaux. L'activité agricole est alors en lien avec l'économie. L'autre motivation est l'enjeu des ressources en eau ; acheter des terrains destinés à la bio est l'une des réponses. Souvent, les candidats à l'installation en maraîchage bio sont en reconversion et ne disposent pas de terrain. L'espace-test leur permet de tester leur projet, et nous permet de proposer des candidats fiables aux collectivités.

Par cette première expérience, nous avons su trouver des acteurs issus de milieux différents, chacun pertinent dans son domaine. L'action a été soutenue par des collectivités ancrées dans leur territoire. La conjonction de ces facteurs confère aux Prés d'Amont une spécificité unique en France. Bio Centre a accompagné ce projet et va le présenter à d'autres collectivités. »





L'ESPACE-TEST « LES PRÉS D'AMONT » UN MODÈLE QUI S'EXPORTE

Après deux ans d'expérience, les partenaires de l'espace-test des Prés d'Amont ont le recul suffisant pour partager leur expérience avec ceux qui sont tentés par l'expérience, et nous avons vu qu'ils sont nombreux. Val Bio Centre est impliqué depuis longtemps dans le réseau national des espaces-test et a fortement l'envie de pouvoir communiquer sur l'expérience de la région Centre.

Bio Centre s'est fixé un objectif d'essaimage de ce programme, et certaines collectivités territoriales de la région Centre sont d'ores et déjà intéressées.

Isabelle Giffraïn, quant à elle, témoigne du caractère innovant de l'implication de Mature Entreprise dans un espace-test agricole. *« L'agence de Blois est régulièrement sollicitée par les autres couveuses, participe à des réunions de travail au niveau national pour diffuser l'expérimentation au sein du réseau des couveuses, et pour contribuer à l'adaptation du CAPE à la problématique spécifique de l'agriculture. »*

Le lycée horticole de Blois a été pionnier en matière d'investissement dans un espace-test agricole, il sera, sans aucun doute, sollicité pour partager son expérience avec les autres lycées agricoles qui veulent tenter l'aventure.



LES ACTEURS



Lycée horticole de Blois :
brigitte.macrez@educagri.fr



Bio Centre :
eric.beliard@bio-centre.org



Mature Entreprise :
cedric.clochard@ismer.fr



Pays des Châteaux :
pays-des-chateaux
@wanadoo.fr



Val Bio Centre :
thierry.hanon
@lespaniersduvaldeloire.fr



Agglo de Blois :
al.fesneau@agglo-blois.fr

AVEC LE SOUTIEN DE :



Dossier écrit par Bio Centre
Graphisme : Erwan Citérin - imprimé sur du papier PEFC par Prevost-Offset
Juin 2011
Crédit photos : stocklib, lycée horticole de Blois ; vue aérienne : Agglopolys, Philippe Lavallart